



La Rochelle-Les Bains, un destin fragile

Nicolas Meynen

► To cite this version:

| Nicolas Meynen. La Rochelle-Les Bains, un destin fragile. 2018. hal-01682479

HAL Id: hal-01682479

<https://univ-tlse2.hal.science/hal-01682479>

Preprint submitted on 12 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

La Rochelle-Les Bains, un destin fragile

Par Nicolas Meynen

Dans les années 1850, lorsque les armateurs et négociants bordelais découvrent les côtes landaises, cela fait plus de 20 ans que La Rochelle, après Dieppe, s'est dotée d'un des premiers équipements balnéaires en France. Des trois établissements construits au XIX^e siècle sur le mince trait de falaise qui longe la baie, il ne reste aujourd'hui presque plus de trace. Et cependant, une atmosphère de villégiature s'empare toujours du promeneur passé le parc Charruyer. La découverte de La Rochelle-Les Bains réside dans les ponctuations de l'architecture balnéaire le long de la promenade ombragée du Mail chère aux Rochelais depuis le XVI^e siècle.

L'heure des bains

Profitant de la vogue du balnéaire, la création des Bains Marie-Thérèse, premier établissement de bains de mer à La Rochelle en 1827 relève de l'action d'une centaine de notables constitués en Société anonyme. Le site idéalement choisi domine la mer à une époque où celle-ci n'est pas encore apprivoisée. La nature y est préservée pour inventer un lieu propice au dépaysement cruzéen à seulement 500 mètres à l'ouest de la ville. Jean-Charles Gon, entrepreneur rochelais chargé de la conception des plans, choisit finalement le parti d'un élégant édifice néoclassique, organisant de part et d'autres des pièces centrales destinées aux activités de divertissement et de plaisir, les installations des bains pour les hommes et celles des femmes. Sur la façade arrière ouvrant sur une terrasse par une longue galerie, deux escaliers conduisent jusqu'à la rive en contrebas aménagée en plage pavée. Dans le respect de pudeur, d'hygiène et d'intimité qu'exige alors la pratique, d'immenses toiles tendues isolent les baigneurs.

Le second établissement construit en 1848 par les frères Jagueneaud face à la Digue Richelieu est réservé à la très haute société. Cet établissement à l'architecture néoclassique monumentale offre l'immense avantage de comprendre un hôtel, deux grands bassins extérieurs praticables à marée basse et surtout les derniers équipements d'hydrothérapie. Vendu à M. Péan en 1864, son activité est maintenue jusqu'en 1898.

Les Bains Louise établis par Maître Deforges en 1867 entre la ville et les Bains Marie-Thérèse sont réservés aux ouvrières. Ils ne disposent pas d'hôtel et ne permettent pas l'accès à la mer. De construction sans doute modeste, ils peuvent être rapprochés des bains et des lavoirs publics.

Cet ensemble balnéaire aurait pu se poursuivre par la création d'un grand établissement hydrothérapique par l'eau froide, unique dans la région sur le modèle de celui de Longchamps à Bordeaux (1859), dont le projet abandonné vaut à la ville d'être pressentie en 1878 pour participer à l'Exposition Universelle de Paris.

Le changement de pratique

En dédramatisant les opinions sur la mer et en faisant évoluer les pratiques des consommateurs, les courants médicaux et culturels transforment les touristes de santé en « balnéophiles ». Sous le Second Empire, les segments rocheux (Le Croisic, Pornic...) sont délaissés au profit des secteurs sableux. À La Rochelle, aux vieux établissements sont préférés l'unique plage très petite et populaire de « La Concurrence » où fleurissent dès les années 1830 des cabines de bains et un peu plus loin la jeune station de Châtelailon-Plage.

Une ambition mesurée, un Cercle des Bains avant tout

L'ambition première de créer à La Rochelle un établissement thérapeutique ouvert à tous se révèle aussitôt incompatible avec les actes des fondateurs des Bains Marie-Thérèse, dont le rang social fait naître le besoin de se retrouver entre eux. Le Cercle des Bains est réservé aux actionnaires, les bains comme les distractions financées par souscription aux abonnés aisés.

Pourtant, « l'aventure balnéaire » se poursuit grâce à la générosité philanthropique de ces mêmes actionnaires et à l'interventionnisme tardif des pouvoirs publics pour créer les conditions d'une « industrie d'été » : aménagement en 1889 du parc Charruyer, tracé directeur du quartier, achat en 1901 des Bains Marie-Thérèse qui sont reconstruits en 1905 dans un style éclectique et construction en 1907 d'un café-bar sur la plage de « La Concurrence » alors agrandie.

Dans un cadre environnemental d'exception, l'esprit séculaire du lieu est conservé grâce à la présence du Casino Barrière à l'emplacement des Bains Marie-Thérèse et celle d'un restaurant gastronomique sur la plage.